



**OBSERVATOIRE NATIONAL  
DU CADRE DE VIE**

## LES OBJECTIFS DE L'OBSERVATOIRE NATIONAL DU CADRE DE VIE

L'Observatoire National du Cadre de Vie (ONCV) se propose d'analyser les attentes, les besoins et les aspirations des citoyens en matière de cadre de vie et d'identifier les leviers pour construire une vision fédératrice sur le cadre de vie et l'urbanisme de demain.

En s'appuyant sur une approche scientifique, pluridisciplinaire et transversale, la mission de l'ONCV est d'être à l'écoute du citoyen et de venir en aide aux pouvoirs publics, aux élus locaux et aux professionnels de l'aménagement dans la définition et l'évaluation des mesures visant à améliorer le cadre de vie de chacun.

### 1. PLACER LE CITOYEN AU CENTRE DU PROJET POUR MIEUX COMPRENDRE SES ATTENTES EN MATIÈRE DE CADRE DE VIE

L'objectif central de l'Observatoire National du Cadre de Vie est de mettre en évidence les attentes, les besoins, les aspirations des habitants et des usagers des espaces urbains et ruraux en matière de cadre de vie.

Pour ce faire, l'Observatoire privilégie une approche ascendante, en s'appuyant dans son analyse sur la vision et le ressenti des habitants et des usagers.

Il établit annuellement un baromètre national du cadre de vie permettant, d'une part, de mesurer régulièrement l'expression du grand public et, d'autre part, de suivre dans la durée l'évolution de la perception du cadre de vie à l'échelle nationale.

Afin d'enrichir ces données et asseoir leur analyse, l'ONCV pourra établir des partenariats avec des établissements d'enseignement, des institutions ou tout autre organisme qui étudie le cadre de vie ou qui intervient dans sa transformation.

### 2. CONSTRUIRE UNE RÉFLEXION AUTOUR DU CADRE DE VIE DE DEMAIN

Bénéficiant de l'expertise de ses membres, professionnels et acteurs de l'aménagement du territoire, l'ONCV étudiera les cadres de vie à travers leurs différentes composantes : l'environnement naturel et bâti, les modes d'habitat et les mobilités, l'accès aux services publics, la résilience des territoires face aux changements climatiques et aux risques en général, les aspects économiques, sociaux et juridiques, etc.

L'objectif de l'ONCV est de construire une réflexion qui permettra d'influer positivement sur la transformation du cadre de vie des français. Il s'agit d'interroger les politiques publiques existantes ou à venir et leur cadre juridique, mais aussi les pratiques privés.

Pour ce faire, l'Observatoire souhaite nourrir un dialogue constant, approfondi et constructif avec l'ensemble des instances concernées (ministères, collectivités territoriales, organisations professionnelles, associations, acteurs de la recherche et de la formation, etc.).

A terme, les travaux de l'Observatoire devront permettre de développer des outils d'aide à la décision en matière d'aménagement urbain.

### 3. PROMOUVOIR LES BONNES PRATIQUES EN MATIÈRE DE CADRE DE VIE

L'Observatoire se propose de rendre les résultats de ses enquêtes et analyses publics et accessibles au plus grand nombre.

La volonté de ses membres est de promouvoir les bonnes pratiques en matière de cadre de vie auprès des acteurs de l'aménagement, mais aussi de susciter l'intérêt du grand public et des décideurs sur l'importance d'assurer une juste adéquation entre les attentes individuelles, les besoins collectifs et les ressources limitées - une équation déterminante pour la qualité du cadre de vie.

L'ONCV, à travers son site internet, publiera les résultats du baromètre annuel du cadre de vie et de son travail d'analyse. Des fiches synthétiques ou des fiches d'action pourront compléter ces publications afin de rendre la position de l'Observatoire plus accessible, voire plus opérationnelle.

L'Observatoire National du Cadre de Vie entend également faciliter la rencontre des professionnels et acteurs du cadre de vie. Des rencontres sous la forme de journées d'études ou de séminaires pourront être organisées pour promouvoir les bonnes pratiques et valoriser les projets vertueux et innovants en la matière.

